



Question écrite de M. Cools sur l'abribus à placer à l'arrêt Crématorium

Depuis fin de l'année dernière les travaux de la STIB chée d'Alseberg sont terminés mais l'abribus à l'arrêt Crématorium de la ligne 18 direction Albert lui n'a toujours pas été installé. Ce qui prive les usagers du tram d'une protection bien utile par temps de pluie. L'absence d'abribus engendre aussi l'absence d'un banc bien utile pour les personnes âgées du quartier qui marchent parfois plus de dix minutes pour rejoindre l'arrêt. La place disponible existe pour installer l'abribus.

Lorsque les habitants s'adressent à la STIB pour le placement de cet abribus celle-ci les renvoie très logiquement vers la Commune. C'est en effet la Commune qui a accordé une concession à la société Decaux pour le placement des abribus et qui bénéficie en échange d'une redevance payée par cette société. Assez curieusement et erronément quand les mêmes habitants s'adressent à la Commune le service de la voirie leur indique par mail que « L'installation des abribus sont réalisés par la STIB. Je vous invite donc à prendre contact avec eux pour avoir réponse à votre question. »

Pouvez-vous m'indiquer si la décision de placer à l'arrêt Crématorium un abribus a été prise et quand sera-t-elle effective.

Réponse du Collège

L'aménagement et la mise aux normes de l'arrêt « Crematorium » n'ayant pas d'incidence sur l'abri existant, positionnement compris, il avait été maintenu en place pendant les travaux de la Région.

Les parois vitrées avaient uniquement été retirées temporairement par mesure de précaution lors du chantier, puis reposées à la fin de ce dernier. L'effondrement partiel du bâtiment le joutant survenu le 13 février 2024 avait causé des dégâts importants à la structure de l'abri qui présentait des parties saillantes et tranchantes. Il a donc dû rapidement être entièrement démonté en vue de son remplacement complet.

Le matériel étant à présent disponible, la société JCDecaux procédera à sa réinstallation dans les prochaines semaines.